

Bagnolet, le 05 décembre 2016

Réf : YL/Ministre intérieur-BDIL-N° 67

Monsieur le Ministre,

La Commission Nationale d'Action Sociale s'était réunie en formation plénière le 19 décembre 2013. Les représentants du personnel présents avaient obtenu une enveloppe budgétaire supplémentaire d'un montant de 200 000 euros à destination des Budgets Déconcentrés d'Initiatives Locales.

Il convient de préciser que cette somme provenait du budget « secrétariat général » et que la DGPN devait étudier la possibilité d'abonder à son tour d'un montant équivalent.

Depuis, malgré nos multiples sollicitations, RIEN.

Cet abondement financier a permis, dès 2014, de monter la moyenne par agent à 11,20 euros dans 29 départements qui se voyaient défavorisés. Ces départements sont les plus importants en termes d'effectifs du ministère, comme la Seine St Denis, le Nord, le Rhône, les Bouches du Rhône

L'enveloppe BDIL ne suffit pas et ne suffit plus. Si la FSMI FO continue de porter cette revendication : d'augmenter les budgets des BDIL, c'est pour réduire les écarts des taux moyens par département (entre 9,28 euros et 28,86 euros par agent en 2014) mais aussi et malheureusement pour maintenir au minimum les prestations actuelles.

Notre fédération ne peut accepter une différence de traitement entre agents du ministère de l'Intérieur en fonction de son département d'affectation.

Une étude menée par vos services en mars 2016 démontre que les budgets locaux sont consommés à 91 % par des actions culture sport loisirs car le coût par bénéficiaire (moyenne de 24,47 euros plutôt que 103,81 euros pour une action d'aide à la personne) oblige les CLAS à ces orientations. Cela entraîne d'ailleurs une grande frustration exprimée par les vice-présidents de CLAS réunis le 10 juin dernier.

Ils ont expliqué clairement leurs difficultés pour innover mais surtout pour répondre mieux aux attentes de l'ensemble des personnels. Leur demande est forte. En effet, malgré la suppression des effectifs dans certains périmètres du ministère, l'affectation de nouveaux policiers voulue par le gouvernement actuel, va automatiquement impacter la moyenne de constitution des BDIL de certains départements et plus particulièrement ceux qui sont déjà en deçà de la moyenne nationale.

C'est pourquoi, la FSMI FO réitère sa demande de réévaluation du budget global dédié aux BDIL.

Nous attendons depuis 2014 cet abondement de la part de la DGPN à hauteur au moins de 220 000 euros. Dans un premier temps, cette enveloppe budgétaire supplémentaire permettrait d'atteindre une moyenne nationale à hauteur de 13,20 euros et ainsi réduire cette inégalité.

Pour nous, ce ne serait qu'une première étape car nous estimons que 15 euros par agent serait un minimum pour développer l'action sociale de proximité.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente de la parution de la circulaire relative aux espaces sociaux de restauration document émanant de la réflexion du groupe de travail co-animé jusque-là par M. Jean-Pierre COLIN (SNIPAT FO) et vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, ma haute considération.

Le Secrétaire Général FSMI-FO

Yves LEFEBVRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke with a loop at the top and a horizontal stroke extending to the right.